

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-GOËLE	les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

16 *Septembre*. — Un incendie d'une intensité extraordinaire détruit, dans la vallée d'Eure, à 10 kil de Chartres, tout un quartier de la coquette petite ville de Jony. Quarante-neuf maisons sont détruites, laissant dans une profonde détresse de nombreuses familles de braves paysans.

— Les manœuvres du Centre se terminent par une revue des troupes à Gennetines. A l'issue de cette brillante parade militaire, un déjeuner de cent quarante-six couverts est offert par M. Félix Faure, Président de la République. Après le toast du général de Négrier, M. Félix Faure prononce un discours très patriotique auquel répond en termes très sympathiques, M. le duc de Connaught, officier de l'armée anglaise, membre de la famille royale d'Angleterre.

17 *Septembre*. — Le ministère ayant adopté la proposition de M. Sarrrien, ministre de la Justice, tendant à soumettre la proposition de révision du procès Dreyfus à la commission consultative, M. le général Zurlinden, ministre de la guerre et M. Tillay, ministre des travaux publics, adressent leur démission à M. Brisson, Président du Conseil.

— Le général Chanoine, commandant la 1<sup>re</sup> division d'Infanterie à Lille, est nommé ministre de la guerre en rem-

placement du général Zurlinden.

— M. Godin, sénateur de l'Inde est nommé ministre des Travaux publics en remplacement de M. Tillaye.

18 *Septembre*. — Election législative dans la Mayenne. M. Désribéré-Desgardes, républicain, est élu.

19 *Septembre*. — Réunion à Marseille du congrès des sociétés de géographie de France.

20 *Septembre*. — Le général Zurlinden sur la proposition du ministre de la guerre, est nommé gouverneur militaire de Paris et membre du Conseil Supérieur de la guerre.

— M. de Pressensé est déféré à un conseil d'enquête, par le grand chancelier de la légion d'honneur, en raison de sa démission de membre de la Légion d'Honneur, et de propos tenus dans diverses réunions publiques.

21 *Septembre*. — Une nouvelle action judiciaire est ouverte au ministère de la guerre contre l'ex-colonel Picquart, accusé, en ce qui concerne le « petit bleu » dont il est soupçonné d'être l'auteur « de faux et d'usage de faux »

22 *Septembre*. — L'ex-lieutenant colonel Picquart est transféré de la prison de la Santé à la prison militaire de la rue du Cherche-midi.

— Une dépêche de source anglaise, datée de Shanghai, dit que « le bruit court que l'empereur de Chine est mort » Les détails manquent.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Mercredi dernier ont eu lieu les obsèques du regretté Curé-doyen de Dammartin, M. l'abbé G. Congy, qu'une cruelle et inexorable maladie a enlevé à l'affection de sa famille, de ses amis et de ses paroissiens.

A cette cérémonie d'une imposante tristesse assistaient une cinquantaine de prêtres des paroisses environnantes. Le R. P. Norbert, bénédictin de Béthisy-saint-Pierre, le R. P. Anselme, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, MM. les Curés-doyens de Claye, de Nanteuil-le-Haudouin, de Rozoy-en-Brie, de Lagny, de la Ferté-s-Jouarre de Tournan, de Betz, de Crécy et plusieurs chanoines, parmi lesquels M. Bridou, archiprêtre de Sainte-Croix de Provins, M. Bizard, M. Jensen, M. Bernard, archiprêtre de la Cathédrale de Meaux, M. Gatellier, supérieur du Petit-Séminaire de Meaux, M. Vinet, M. Huet, supérieur de l'école Saint-Etienne de Meaux.

De nombreuses religieuses, les associations des mères chrétiennes, de la confrérie et du patronage de jeunes filles, que dirigeait le regretté défunt, témoignaient par leur présence leur pieuse reconnaissance envers Celui qui faisait preuve, à leur égard, de tant de dévouement et de sollicitude.

Le Conseil municipal tout entier, les fonctionnaires, les officiers ministériels de la ville, une délégation de la société de Secours mutuels, la compagnie de Sapeurs-pompiers en armes et le drapeau cravaté de crêpe, les enfants des écoles, et à leur suite, la population presque entière de la ville, pieusement recueillie et douloureusement émue, rendaient dans un élan de par-

faite union, les derniers devoirs au bien regretté Doyen.

La Fanfare municipale précédait cet imposant cortège, qu'elle conduisait aux accents pathétiques de la *Marche Funèbre de Chopin* et de plusieurs autres morceaux non moins bien appropriés à la circonstance.

Avant l'absoute qui a été donnée par M. le chanoine Bernard, curé de Meaux, M. l'abbé Bridou, archiprêtre de Sainte-Croix de Provins, en sa qualité d'ancien curé-doyen de Dammartin, a prononcé avec son éloquence habituelle l'éloge de l'abbé Congy, et en rappelant le zèle et le dévouement avec lesquels il n'a cessé de remplir dans la paroisse sa délicate mission sacerdotale, a rendu plus appréciable encore le vide que laisse le digne et distingué pasteur.

Au cimetière, M. de Chalambert, Président du Conseil de Fabrique, a prononcé d'excellentes paroles à la mémoire du vaillant apôtre qui pendant les sept années qu'il passa parmi nous, ne cessa de déployer personnellement et pécuniairement les plus généreux efforts pour le développement des œuvres dont il avait repris la direction et aussi de celles dont il est le fondateur.

Les pauvres de Dammartin doivent à la secourable initiative de l'abbé Congy, la fondation du fourneau économique, qui pendant les rigueurs de la saison d'hiver, est d'une si grande ressource pour les familles ouvrières, auxquelles il offre aux prix les plus minimes, des aliments chauds et d'excellente qualité.

L'œuvre du Souvenir Français trouva aussi dans l'abbé Congy un partisan zélé dont le patriotisme éprouvé et l'esprit d'initiative secondèrent puis-

samment les efforts du comité, pour la célébration de la belle fête qui eut lieu l'année dernière.

Tous les Dammartinois, sans distinction de caste ou d'opinion appréciaient le caractère généreux et l'esprit conciliant de l'abbé Congy ; il n'y a qu'une voix unanime pour déplorer les rigueurs du sort qui leur a si prématurément enlevé, à l'âge de quarante-cinq ans, ce digne prêtre qu'ils espéraient conserver de bien longues années.

Que ses dignes parents si cruellement frappés par cette mort inattendue reçoivent en cette pénible circonstance l'assurance de la large part que la population entière prend à l'irréparable malheur qui les frappe dans leur affection la plus chère.

Peut-être trouveront-ils dans ces marques de vive sympathie, quelque adoucissement à leur profonde douleur.

### SAINT-MARD

M. le Ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Charles Prevet, sénateur, la lettre suivante :

MINISTÈRE  
des  
TRAVAUX PUBLICS

République Française  
Paris, le 9 Septembre 1898

CABINET  
DU MINISTRE

M. le Sénateur  
et cher Collègue.

Vous avez bien voulu appuyer auprès de l'administration un vœu de la commune de Saint-Mard, tendant à obtenir que son nom figure dans l'appellation de la station de Dammartin-Juilly, sur le chemin de fer de Paris à Soissons.

Je suis heureux de vous informer que je viens d'autoriser l'addition du nom de Saint-Mard à ceux qui désignent actuellement la station dont il s'agit.

Agréez, Monsieur le Sénateur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux publics,

L. TILLAYE

A. M. Prevet, sénateur.

MESNIL-AMELOT

Les travaux d'aménagement du service des eaux de la commune du Mesnil-Amelot avancent rapidement et tout porte à croire qu'à la fin du mois prochain il sera complètement organisé et en fonctionnement régulier. Nous nous en réjouissons pour la population qui dans ces derniers temps surtout a dû ressentir les pénibles effets de la privation d'eau potable.

Ces jours derniers, les ouvriers terrassiers occupés aux tranchées destinées à recevoir les tuyaux de canalisation, ont découvert, à environ un mètre de profondeur, un squelette humain dont la présence en cet endroit ne peut guère s'expliquer. Ce qu'on a remarqué, c'est que sa tête était calée par deux pierres et qu'une autre pierre plate était placée au-dessus de la tête.

### MOUSSY-LE-NEUF

Le 18 Septembre vers 5 heures 1/2 du soir, un nommé Landry, âgé de 18 ans, qui se trouvait en état d'ivresse se présenta chez M. Vincent, aubergiste à Moussy-le-Neuf et demanda à boire.

Ce dernier voyant l'état de Landry, lui refusa et l'invita à sortir. L'ivrogne ne l'entendit pas ainsi et se mit à injurier M. Vincent.

L'aubergiste poussa Landry dans la rue ; celui-ci cassa deux carreaux et escalada la fenêtre.

Menaçant les consommateurs, il fut mis une deuxième fois à la porte.



Société d'histoire et  
d'archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 110419

Procès-verbal a été dressé contre Landry.

#### PLESSIS-BELLEVILLE

Le Concert organisé au Plessis-Belleville par MM. Soyer, Campagne et Bouvier, avec le concours de la fanfare de Montagny et de plusieurs amateurs a obtenu un véritable succès.

Cette intéressante séance lyrique commencée à deux heures s'est prolongée jusqu'à six heures, à la grande satisfaction des auditeurs, qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux artistes.

Le produit des places a été versé dans la caisse du bureau de bienfaisance.

#### ERMENONVILLE

Nous avons annoncé précédemment la découverte faite dans le domaine d'Ermenonville, par M. Emile Collin, de la Société d'Anthropologie de Paris, d'un polissoir fixe établi sur un énorme bloc de grès d'une cinquantaine de mètres de longueur, à proximité d'une cavité existant sur la même roche, et formant une sorte d'auge retenant en toute saison, une certaine quantité d'eau.

M. le docteur Verneau ayant, dans un récent article publié dans *l'Éclair* contesté l'authenticité de la découverte de M. E. Collin, nous avons été invité par ce dernier à l'accompagner jusqu'au lieu dit le *Pain de Sucre*, et nous avons constaté que d'après la description qu'il en donne, M. le docteur Verneau n'a assurément aperçu que la cuvette, assez profonde du reste, mais n'offrant, comme il en fait la remarque, qu'un fond fort irrégulier.

Il n'en est pas de même du polissoir qui existe près de cet endroit, car la surface concave qui est de forme ovale et mesure environ 0 m. 30 sur

0 m. 30, est encore très caractéristique par le brillant de son polissage qui ne peut laisser aucun doute sur son ancienne destination.

En notre présence, M. Emile Collin a trouvé au pied du rocher, une très belle hache polie.

En ce qui concerne les fouilles déjà si intéressantes du dolmen, il pourrait bien se faire qu'elles n'aient pas dit leur dernier mot et que cette caverne nous ménage encore quelque surprise.

Nous serons fixés sur ce point dans quelques jours.

#### PLAILLY

M. le Ministre de l'Agriculture vient d'accorder, en raison de ses longs et loyaux services, une médaille d'honneur à M. Haine (Jean-Tourenne), chez M. Paulmier, à Plailly.

Félicitations au brave employé.

#### CLAYE

Le nommé Leclere-Henri Roger, 19 ans, parlait de Paris il y a quelques jours pour aller faire la vendange en Champagne, mais comme il n'avait pas un sou en poche et qu'il fut questionné à Claye par la gendarmerie, sur ses moyens d'existence, il a été arrêté pour vagabondage.

Le tribunal correctionnel de Meaux lui a accordé les bénéfices de la loi Bérenger, après l'avoir condamné, toutefois à 48 heures de prison.

— M. Lancezeux Pierre, 20 ans, qui est employé comme premier scieur à la fabrique de caisses de M. Poulet à la Rosée, commune de Gressy, a été victime, lundi dernier, d'un accident très grave.

Lancezeux poussait une bille de bois sur une scie circulaire, il ne fit pas attention au moment où le bout de la bille presque sciée arrivait près de la

scie et sa main gauche fut prise. Il a le pouce complètement enlevé, l'index et l'annulaire sont coupés près de la troisième phalange.

M. le docteur Gignoux qui passait, prodigua un pansement sommaire au blessé et exigea son transport immédiat à l'hôpital Lariboisière à Paris.

(Journal de Seine-et-Marne)

#### MITRY

Le nommé Simon Constant, ouvrier maçon, âgé de 56 ans, vient d'être condamné pour mendicité, à deux jours de prison avec application de la loi Bérenger.

#### SAINT-SOUPPLETS

Un sujet italien répondant au nom de Castelli Caro né à Turin en 1876, trouvé en état de vagabondage sur la commune de Saint-Soupplets, vient d'être condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel de Meaux.

### ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

#### Canton de Dammartin

Ce n'est pas sans raison que nous comptons sur le bon sens et la modération des électeurs du canton de Dammartin pour l'élection au Conseil d'Arrondissement. Nos compatriotes ont compris tout l'avantage qu'ils avaient de confier la défense de leurs intérêts à une personne habitant le chef-lieu de canton et ayant donné de longue date, la mesure de son zèle et de son dévouement à la chose publique.

Sous ce rapport, comme à bien d'autres points de vue, ils n'auront qu'à se féliciter de leur choix, et dès le lendemain de son élection, M. Léonor Dupille a assisté à une importante séance du Conseil d'arrondissement, au cours de laquelle on a remis à l'ordre du jour et repris vigoureusement la

discussion du projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin, qui intéresse à un si haut degré le relèvement industriel et commercial de notre canton.

M. Léonor Dupille adresse à ses électeurs, à titre de remerciement, la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens

Je vous remercie cordialement de m'avoir confié de nouveau le soin de vous représenter au Conseil d'arrondissement.

Mon passé vous est un sûr garant du souci que je prendrai de tous les intérêts du canton.

Veillez, mes chers Concitoyens, recevoir l'assurance de mes sentiments dévoués.

Léonor DUPILLE

Dammartin, le 19 Septembre 1898

#### Résultat du Scrutin

Inscrits : 2.723. — Votants : 1.934

Suffrages exprimés, 1.924

**MM. DUPILLE 1.058 voix ÉLU**

**HARAN.. 857 —**

	M. DUPILLE	M. HARAN
Cuisy.....	19	19
Dammartin .....	263	59
Forfry .....	16	18
Gesvres-le-Chapitre .....	17	2
Juilly.....	79	56
Le Mesnil Amelot .....	39	48
Plessis l'Évêque ..	6	26
Longperrier.....	86	8
Marchémoret ....	11	12
Mauregard.....	14	7
Montgé.....	40	57
Monthyon.....	50	127
Moussy-le-Neuf..	47	25
Moussy-le-Vieux .	52	9
Oissey.....	19	74
Othis.....	31	4
Rouvres.....	19	16
Saint-Mard.....	54	65
Saint-Pathus.....	18	39
Saint-Soupplets...	39	123
Thieux.....	34	32
Villeneuve.....	83	10
Vinantes.....	22	21
Totaux.....	1.058	857

## Fonctionnarisme

C'est avec raison qu'on se plaint, partout, de la progression continue du fonctionnarisme, qui devient véritablement inquiétante.

Mais toutes les plaintes verbales ou écrites restent stériles, et, loin de voir réduire l'armée innombrable d'employés, il se crée encore de nouveaux emplois. Et, pour motiver cet accroissement, on multiplie les formalités tracassière de la paperasserie, qui fournissent quelque travail nouveau aux nouveaux ronds de cuir.

Si la France n'est pas le pays le mieux administré de l'univers, son gouvernement est pourtant celui qui dépense le plus pour ses employés. Malgré cela, on entend souvent dire avec amertume: Nous n'en avons pas pour notre argent.

Si on laisse de côté le service de la dette nationale, les dépenses de la guerre et de la marine, la majeure partie des sommes inscrites au budget sert à rétribuer la formidable armée des fonctionnaires.

D'après un travail consciencieusement fait sur cette question financière, il a été trouvé que chaque habitant paie, au fisc, pour l'entretien des fonctionnaires:

En Suisse.....	6 06
Aux Etats-Unis.....	6 08
En Angleterre.....	10 33
En Hollande.....	11 01
En Autriche.....	14 03
En Belgique.....	15 05
En Prusse.....	15 07
En Italie.....	19 75
En France.....	24 04

Il semble, d'après cela, que la prospérité d'un état est en rapport inverse avec les sacrifices faits en faveur de ses fonctionnaires.

Ainsi, l'Angleterre, dont la part contributive est presque trois fois moindre que la nôtre, et les Etats-Unis quatre fois moindre, sont des pays autrement florissant que le nôtre.

On doit donc conclure que la plus

grande partie de l'argent que nous dépensons ne nous donne aucun bénéfice, aucun avantage. Il y a, non seulement une perte sèche en numéraire, mais, en outre, une perte en énergies comprimées aveulies dans les bureaux et qui pourraient, avantageusement, contribuer à notre relèvement commercial et industriel.

Si nous comparons la France à elle-même à différentes époques de sa vie budgétaire, nous trouverons que le mal fait chaque jour des progrès sensibles.

Voici, depuis 1846, l'accroissement du nombre de fonctionnaires:

En 1846...	188.000	fonctionnaires.
En 1858...	217.000	—
En 1873...	285.000	—
En 1886...	330.000	—
En 1896...	400.000	—

Et notez bien que, dans ces chiffres ne sont pas compris les fonctionnaires départementaux ni les fonctionnaires communaux qui, en 1896, étaient au nombre d'environ 120 000. Total: 530 000 fonctionnaires civils.

Si au lieu de considérer le nombre nous nous attachons aux traitements, nous voyons qu'en 1869 les traitements civils montaient, en totalité, à 246.028.000 francs, en 1876 à 279.940.000 francs, et en 1886 à 397 066.580. N'y a-t-il pas là une accélération bien propre à inquiéter les esprits soucieux des destinées de la France?

Pour aller jusqu'au fond des choses, il est un autre chapitre du budget qu'il faudrait également considérer: c'est celui relatif aux pensions civiles. Tous les fonctionnaires que l'on introduit ainsi journellement ont droit, après un certain laps de temps, après vingt-cinq ans de services le plus souvent, à une pension de retraite. Leur nombre augmentant, le nombre de celles-ci augmentera également dans un même rapport, de sorte que la création de nouveaux emplois n'a pas seulement pour résultat

d'engager le présent, mais bien aussi d'engager l'avenir.

Et, chose qui n'est pas faite pour nous consoler, l'augmentation de ces pensions et la multiplication en d'énormes proportions des parties prenantes, nécessitera bientôt, si l'on ne se débarrasse pas d'une paperasserie routinière, la création de nouveaux employés au ministère des finances.

Il est profondément triste de penser que depuis 1870, malgré la perte de l'Alsace-Lorraine, malgré la stagnation du chiffre de notre population, malgré les nombreuses découvertes scientifiques telles que le téléphone, qui épargnent au commerce beaucoup de temps et d'employés mais qu'ignorent nos administrations, le nombre de nos fonctionnaires s'est accru de près de 200.000 et leurs appointements de plus de 200.000.000 de francs.

Alors que toutes les nations vont de l'avant, il semble que nous mettions notre coquetterie à marcher à reculons.

(Journal de Senlis)

## VARIÉTÉS

### A quoi pensent les femmes

A quoi pensent-elles? C'est le *Journal l'Hygiène* qui va nous renseigner à ce sujet. Notre confrère dit que les préoccupations des femmes sont les suivantes:

A quatre ans, elles pensent aux bonbons et aux sucreries;

A sept ans, à leur poupée favorite

A quinze ans, à leur petit cousin;

A dix-huit ans, elles rêvent d'un mariage romantique;

A vingt et un ans, elles entrent dans leur premier baby;

A trente-cinq, elles se désolent de leur premier cheveu blanc,

A quarante ans, elles se lamentent sur leurs rides prématurées;

A cinquante ans, elles se souviennent du passé;

e ans, elles ne s'intéressent plus qu'à leurs petits-enfants.

### Le patrimoine du Saint-Siège

Un journal italien s'occupe de la situation financière dans laquelle Léon XIII laissera, à sa mort, le patrimoine du Saint-Siège. La somme de 50 millions en or dont Pie IX a enrichi l'Église serait, paraît-il, à peu près doublée; les dettes sont amorties, le budget est en équilibre. De plus, on peut estimer à cinquante autres millions la valeur des présents offerts à Léon XIII lors de ses jubilés.

Citons, entre autres: 28 tiaras ornées de pierreries; 319 croix ornées de diamants et pierres précieuses; 1.200 calices en or et en argent; 81 anneaux, dont l'un offert par le sultan et valant 500.000 fr.; le plus gros diamant du monde, offert par le président du Transvaal, est évalué à 20 millions; 16 crosses en or et pierres précieuses; 884 ostensoirs d'or et d'argent, 7 statuette d'or et d'argent et un millier d'objet d'art.

### Revendications

On lit dans l'Écho de la gendarmerie:

Les gendarmes demandent une solde de 1.500 francs avec augmentation permettant d'atteindre, à vingt ans de service, un traitement de 2.000 fr.; la médaille militaire à quatorze ou quinze ans de service; la suppression du chapeau et du havre-sac; le rétablissement à cinq hommes des brigades de quatre hommes et un jour de liberté complète par semaine pour chaque homme avec facilité de s'habiller en civil et de sortir à volonté; une tenue spéciale pour la ville avec bottines, épée ou sabre, signes distinctifs du grade de sergent; enfin le droit de recevoir à la caserne des parents ou des amis de passage.

Au ministère de la guerre, on n'est pas disposé à donner entière satisfaction à ces desiderata.

**DOCKS** de la gare de Saint-Mard  
DAMMARTIN-JUILLY  
**DESCHAMPS**

(En face la Gare)

Charbons de terre — Charbon de forge - Coke - Anthracite - Boulets - Briquettes — Bois de construction - Ciments - Chaux - Sable - Mignonnette - Tuiles - Poteries - Briques - Carreaux - Tuyaux en grès vernissé.

Fer - Fonte - Tôle - Zinc - Plomb - Acier - Grillage et fil galvanisé - Pointes - Pelles - Bêches - Fourches - Lessiveuses. Seaux et tuyaux en tôle galvanisée.

Vente en détail aux prix du gros

**A VENDRE** une **ANESSE**  
de taille moyenne

âgée de 6 ans, s'attelant bien pour la course ou le trait.

S'adresser à M<sup>e</sup> COUCHOT,  
Greffier de la Justice de Paix à Dammartin.

**A Vendre aux enchères**  
**Bon et Beau Mobilier**

**A MONTGÉ (S.-&-M.)**  
après décès de M<sup>r</sup> COILLOT

Le Dimanche 9 Octobre 1898 à 1 heure

Par le ministère de M<sup>r</sup> FOUQUET,  
Notaire à Saint-Souplets.

Librairie-Papeterie **E. LEMARIÉ**

**NOUVEAU FESTONNEUR**

**A ENCRAGE AUTOMATIQUE**

Modèle N<sup>o</sup> 1 contenant  
l'appareil muni d'un feston

Prix : 0 fr. 60

Modèle N<sup>o</sup> 2 contenant  
dans un coffret verni, fermeture à ressort  
l'appareil muni d'un feston et un flac d'encre

Prix : 1 fr. 10

Modèle N<sup>o</sup> 3 contenant  
l'appareil muni d'un feston, 4 festons de re-  
change et un flacon d'encre

Prix : 1 fr. 90

Rouleaux festonneurs de rechange : 0 fr. 25

Roulettes pour lever les patrons :

Monture spéciale : 0 fr. 75

**CARTON BITUMÉ SABLÉ**  
POUR TOITURES

Le mètre carré . . . . . 0 fr. 60  
Par rouleau de 12 mètres

Le mètre carré . . . . . 0 fr. 50  
par 10 rouleaux

Le mètre carré. . . . . 0 fr. 40  
Le Carton Bitumé Sablé se fait en  
trois dimensions différentes; qui sont :

0 m. 70 de hauteur	} Sur 12 mètres de longueur
0 m. 80 de hauteur	
1 mètre de hauteur	

Le CARTON CUIR s'emploie égale-  
ment avec succès comme isolateur contre l'humidité des murs et des endroits salpêtrés. Il remplace avantageusement les enduits hydrofuges. Il rend également d'importants services à l'horticulture, employé sous diverses formes comme paravent, pour garantir les vignes, les arbres fruitiers, les primeurs et les fleurs.

Pour EVITER les MALADIES lisez le

**JOURNAL DE LA SANTÉ**

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures  
Consultations gratuites. - 2<sup>e</sup> sp<sup>e</sup>c. franco.  
ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postale 8 fr.  
Paris 5, Boulevard Montmartre

**ON DEMANDE** un ménage, la  
femme bonne  
cuisinière et sachant servir à table; le  
mari connaissant le service intérieur  
d'une ferme.

S'adresser chez M. BONNIN, à Dammartin.

**AVIS**

Le Magasin de **MODES** et  
**LINGERIE** de Mlle Mennessier  
sera transféré, 108 Grande Rue  
au premier étage à partir du 1<sup>er</sup>  
Octobre prochain.

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Imp. E. Lemarié à Dammartin

